



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

17 janvier 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 86



Un éditorial qui montre le chemin parcouru et le chemin à parcourir

Quand on est absorbéEs par une question ou une lutte, il est toujours utile de savoir comment on est perçu par des observateurs extérieurs. Voici, en miroir de début d'année 2002, de larges extraits de l'éditorial de Brigitte Breton du 12 janvier 2002 («Malheureuse division», *Le Soleil*, p. D4)

« (...) Il est urgent par ailleurs de tendre à une réduction des écarts entre riches et pauvres, et pour y parvenir, plusieurs voies peuvent être empruntées car la pauvreté prend divers visages. Loi antipauvreté ou non, les moyens d'action devront constamment être réévalués et ajustés au fil des ans. Et la solidarité et l'entraide seront toujours nécessaires.

Mais d'abord, il faut convaincre la population et les élus de la nécessité de s'attaquer à la pauvreté, de revoir des façons de procéder et de faire les choix budgétaires qui s'imposent. Et là, que l'on croit ou non aux vertus d'une loi, il faut reconnaître que le travail mené par le Collectif a éveillé bien des consciences au Québec et a poussé les partis politiques à se mouiller. Le Collectif a réussi si bien à mobiliser la population au phénomène de la pauvreté et des inégalités sociales, qu'il devenait impossible pour les politiciens de passer à côté. (...)

Sans la campagne du Collectif, il n'est pas sûr que le premier ministre Bernard Landry aurait fait de la lutte à la pauvreté une «obsession». Sans les actions du Collectif, il n'est pas sûr non plus que le gouvernement



2002, que seras-tu?

Bonjour tout le monde! Toutes et tous rentréEs du congé des Fêtes? On espère qu'il a été salubre, avec tout ce que vous vouliez de célébrations et de repos! Alors c'est le moment de nous souhaiter une bonne année 2002. Comment on fait? Que pourrait être une bonne année 2002? Comme dit Joseph Giguère dans ses voeux à lui, «après une année comme celle que nous venons de finir, le problème est de trouver un horizon suffisamment stable et consistant, avec assez de lumière, pour que les souhaits puissent y être fécondés et se transformer en réalité.» Peut-être qu'une bonne année 2002 pourrait être une année où on continue de savoir où on veut aller et où on continue de prendre l'initiative d'avancer dans cette direction.

En tout cas il fallait être d'équerre à la rentrée la semaine dernière avec toutes les unes de journaux qu'on s'est tapées et ce qui a suivi. Ça a commencé par un petit bout de une dans *Le Devoir* le 5 janvier, accompagné d'un plus long article en page A3, qui faisait assez bien le point sur l'état de notre lutte, sur notre bilan de l'automne et sur ce que vous voulons et envisageons pour la suite (voir au besoin nos derniers bulletins avant Noël). Ça s'est poursuivi par une bonne petite controverse dans *Le Soleil* qui aura au moins eu le mérite de soulever un débat et d'amener des prises de position.

Une controverse qui a un impact positif

En gros voici les faits. Dans le sillage de l'actualité sur les problèmes d'itinérance au Québec, Hugo Lépine, le directeur de la Maison Lauberivière, une maison de Québec qui accueille des personnes sans abri, s'est prononcé en principe et sans égard à son contenu contre la loi que nous mettons de l'avant, ce qui a fait la une du *Soleil* du 9 janvier. Le lendemain, un autre avis contre a fait de nouveau la une et le *Soleil* a également publié un texte d'opinion d'Hugo Lépine, lequel contenait un certain nombre d'inexactitudes, par exemple que les communautés religieuses n'auraient pas été associées au processus mené par le Collectif, ce qui est bien sûr erroné, comme vous le savez. Tout ça a provoqué un tollé, des réactions, des lettres d'opinion, et aussi un éditorial de Brigitte Breton (voir ci-contre), qui montrent à quel point le travail du Collectif est apprécié et reconnu.

En un sens, cette controverse montre à la fois tout le chemin parcouru et tout le chemin à parcourir dans notre démarche vers un Québec sans pauvreté. Elle a aussi l'avantage de mettre en évidence des résistances et des questions qui se posent. C'est utile parce que nous aurons de toute façon à y répondre.

Une loi peut-elle éteindre la vigilance citoyenne?

Nous vous laissons répondre à votre façon à l'argument qu'il y aura toujours des pauvres,

(Un éditorial..., suite de la page précédente)

aurait désigné un ministre à la Solidarité sociale et une ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Sans le Collectif, il n'est pas non plus assuré que le gouvernement aurait prévu des mesures pour les démunis dans ses deux derniers budgets, notamment en investissant dans le logement social et en indexant les prestations d'aide sociale.

Évidemment il reste encore beaucoup à faire. L'obsession de M. Landry s'est révélée jusqu'à maintenant fort timide. Les ministres Jean Rochon et Nicole Léger n'ont pas opté pour une loi. Ils ont présenté toutefois des orientations et perspectives d'action en matière de lutte contre la pauvreté, et après consultations, ils doivent arriver au cours des prochains mois avec des mesures concrètes. Elles auront plus ou moins d'envergure selon l'adhésion que le gouvernement y percevra dans la population.

Si comme société nous voulons que l'État investisse dans des programmes d'éducation en milieux défavorisés, dans des programmes de prévention en santé, dans des plans de réinsertion sociale et en emploi, dans une bonification de l'aide sociale, dans la construction de logements à prix modique et qu'il revoie le régime fiscal, il est important que les décideurs sentent que la volonté de la population d'aller en ce sens est solide. Les divisions entre les «représentants» des itinérants, des assistés sociaux, des chômeurs et des bas salariés ne peuvent que motiver leur lenteur et leur inertie, surtout à l'approche d'un échéancier électoral où les politiciens penchent vers ce qui leur rapportera le plus de votes. »



**Collectif pour une loi
sur l'élimination de la
pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

www.pauvrete.qc.ca

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: pauvrete@dic.net

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon
dans la Basse-Ville de Québec.

qu'il est utopique de prétendre éliminer la pauvreté et qu'il est plus réaliste de financer les organisations qui oeuvrent à soulager la misère. Nous aimerions par ailleurs connaître votre point de vue sur une autre question soulevée dans cette controverse. Selon certains, une loi pourrait éteindre la vigilance citoyenne et l'entraide en donnant à croire que le problème est réglé et qu'il n'y a plus à intervenir. En attendant vos opinions là-dessus, voici quelques arguments : 1. une loi ne peut prétendre régler par elle-même un problème aussi complexe que la pauvreté, elle est un moyen qu'une société et ses institutions politiques peuvent se donner pour s'obliger à faire face à ce problème et pour opérer des changements dans les façons de faire qui ne s'opèreraient pas autrement; 2. la proposition de loi que nous mettons de l'avant prévoit en fait une vigilance citoyenne permanente et inscrit tout au long de sa mise en oeuvre des débats publics qui vont susciter beaucoup de passions justement parce qu'ils vont impliquer la population et les acteurs politiques et économiques dans une autre façon d'aborder la production et le partage de la richesse; 3. la vision de l'État véhiculée dans notre proposition de loi n'est pas celle d'un État providence à qui on délègue le travail, mais celle d'un État instrument des solidarités, ce qui suppose une population alertée et impliquée; 4. si jamais le gouvernement s'amenait avec une loi éteignoir, il nous trouverait sur son chemin. N'est-ce pas?

Des mots-clés pour les prochains mois : la vision, l'instrument, l'arrimage... et l'action!

Au delà de cette controverse, les prochains mois seront déterminants à tout le moins pour les choix politiques pré-électoraux en matière de lutte contre la pauvreté. Le gouvernement annonce sa stratégie pour bientôt, ce qui, selon les versions, veut dire «au printemps» ou «d'ici cinq à sept semaines». La tournée des régions est complétée et semble-t-il aussi, la tournée thématique du ministre Rochon avec les groupes nationaux. Selon les cas, les organisations membres ou alliées du Collectif, ont participé à ces rencontres ou les ont boycottées, mais toujours avec un même message, exigeant des mesures urgentes maintenant et une loi sur la base du travail citoyen déjà fait.

Nous avons également eu jeudi, le 10 janvier, une dernière rencontre avec Nicole Léger et son équipe sur le contenu de notre proposition. Nous avons réclamé de telles rencontres d'information avant toute autre démarche du gouvernement. Elles ont eu lieu en parallèle avec le processus de validation des orientations gouvernementales, un processus auquel le Collectif a refusé de s'associer compte tenu que sa proposition n'était pas mise au débat. Il y aura eu trois rencontres en tout : une au printemps sur la méthode, une en octobre sur le préambule, les objets, principes et objectifs de la proposition de loi, et cette dernière, sur les plans d'action et les mécanismes. Ces rencontres auront permis d'informer correctement la partie gouvernementale sur ce que nous proposons. Toutefois, rien ne laisse croire, pour le moment, que nous aurons su convaincre.

Comme le mentionne Brigitte Breton dans son éditorial, c'est la solidité de la volonté dans la population et chez les acteurs sociaux, économiques et politiques qui fera la différence. À ce sujet, je vous soumettrais que nous avons fait du chemin dans l'opinion publique pour faire avancer la vision qu'il y a dans notre proposition de loi, mais que nous avons beaucoup à faire encore pour convaincre de la loi comme telle, comme instrument pour mettre en oeuvre cette vision. Il y a du débat à tenir là-dessus. Il va falloir aussi déblayer le terrain des arrimages entre cette loi et les autres enjeux de société.

Et surtout il va falloir tenir bon et montrer par des actions déterminées et remarquées que «ça ne se passera pas sans nous»! On vous reviendra bientôt avec le Forum citoyen et d'autres consignes, de même que sur le projet AVEC. En attendant, c'est un bon moment pour l'initiative locale, notamment auprès des éluEs, et pour approfondir, en privé comme en public, la solution qu'on met de l'avant. Avanti! *Vivian* 